

Urbanisme à Chaville

Quatre associations s'unissent pour vous informer et vous alerter

Mars 2023

Pourquoi ce bulletin inter-associatif ?

2008 : 18126 habitants à Chaville

2021 : 21234 habitants soit 17 % d'augmentation en 13 ans...

Sans compter tous les projets annoncés par la municipalité qui vont faire passer le nombre d'habitants à plus de 22000 à court terme. Mr le Maire de Chaville s'était pourtant engagé à ne pas dépasser 21000 habitants...

Et une politique municipale de vendre, depuis des années, les biens communaux, patrimoine des Chavillois, pour environ 10M€ (parking RD, ancienne CPAM ...) afin de donner aux promoteurs des opportunités de construire encore plus.



Que la population augmente et qu'il faille créer des logements, personne n'est contre, mais ceci devrait se faire en toute transparence, concertation, modération, en informant les Chavillois, en évaluant et traitant les impacts sur notre quotidien ...

Nous devons préserver la qualité de vie, la biodiversité, l'équilibre dans notre ville entre logements, services, commerces, sécurité, circulation, espaces naturels... et ne pas devenir l'une de ces villes-dortoirs impersonnelles où des locataires ne font que passer, où les camions sont rois, les routes défoncées, sans préservation du peu de patrimoine privé bâti et vivant qu'il nous reste à l'heure où maintenir ce vivant devient notre urgence collective.

Les élus passent, les chavillois vivent et souhaitent rester dans cette ville qu'ils aiment et connaissent, certains depuis leur enfance ! Il vient un moment où il faut savoir dire STOP.

Quatre associations se regroupent car la densification déraisonnée et déraisonnable touche chaque quartier, directement ou indirectement, personne n'est plus à l'abri. Elles mettent tout en œuvre pour attirer l'attention sur certaines dérives actuelles en matière d'urbanisation, de promotion immobilière et font dans le même temps des propositions.... Trois exemples sont donnés au verso.

Contactez-nous, rejoignez-nous afin de défendre tous ensemble notre ville :

Rive Gauche : **Association CVB**, 16 Rue Alexis Maneyrol, association.cvb@gmail.com

Rive Droite : **Association Les Petits Bois**, 5bis Av. Sainte Marie, association.lespetitsbois@gmail.com

Quartier Mairie : **Association Parc Lefebvre**, 7 Boulevard de la République, parc-lefebvre92@orange.fr

Coteaux RD : **Association Coteaux de Chaville Rive Droite**, 7 Rue Martial Boudet, ccrd92@gmail.com

Projet 50 Maneyrol : A ce jour : sports, salles pour associations, services municipaux

- Un 1^{er} projet de trois immeubles retiré sous la pression des riverains (CVB...) par la mairie.
- Un 2^{ème} projet, depuis mars 2020 : une cuisine centrale avec disparition d'installations sportives et associatives et création d'un tiers-lieu (non budgété et mystérieux)
CVB propose 1) une consultation des Chavillois car il s'agit d'un des derniers terrains municipaux, 2) un projet global,(Mr le Maire adjoint chargé de l'urbanisme s'y était engagé par écrit en janvier 2021) et non morcelé comme c'est actuellement le cas, et si cuisine centrale (nous ne sommes pas opposés sur le principe) une étude d'impact préalable (nuisances de tout ordre, circulation, stationnement), un budget prévisionnel public tant pour la construction que pour le fonctionnement, le maintien des installations sportives et associatives !
A ce jour, le même cabinet d'architecture est chargé du projet et de l'étude d'impact... Cette dernière devrait être confiée à un organisme indépendant du premier.
- Rue Alexis Maneyrol, route du Pavé de Meudon ... « abandonnées » aux camions, qui ne respectent pas la limitation à 3,5 tonnes / canalisations d'eau et de gaz qui « souffrent » (Maneyrol, Jean Jaures, Albert Perdreux...) / inondations en cas d'orage...

Avenue Sainte-Marie: Les projets municipaux, considérés comme un vrai scandale :

- Un permis de construire pour un programme immobilier privé défigurant la propriété du célèbre peintre Dunoyer de Segonzac, abattage des arbres, imperméabilisation du sol sur la quasi-totalité de la superficie du parc.
- Un chantier dangereux livré aux camions dans une avenue fréquentée, par des mères avec leurs landaus et des collégiens de Jean Moulin, étroite, avec des virages sans visibilité, une piste cyclable en sens contraire. Ces camions y ont déjà détruit de nombreux équipements publics.
- Bruit, poussière, saleté, problèmes de stationnement, dégradation des chaussées et trottoirs, et stress sur les réseaux souterrains.
- Un nouveau programme immobilier sur le jardin de la Villa Nemours, avec vente d'une parcelle communale au promoteur malgré l'opposition du collège, des parents d'élèves, des riverains, avec une remise de 30% sur l'évaluation des Domaines. Une procédure de procès en contentieux lancée par un groupe d'opposition a ramené cette remise à 10%.
- Une démolition programmée de La Chaloupe qui accueille jeunes enfants et bébés, un équipement de proximité indispensable avec quelle destination prévue pour ce terrain ?

Quartier Mairie : Des projets immobiliers, en veux-tu, en voilà

- Le bistrot de Chaville, immeuble typique de la banlieue, et son jardin démolis. Un nouvel immeuble qui enferme la Mairie.
- Quatre gros programmes autour de la gare Rive Droite avec des accès pour usagers de la gare à leurs risques et périls pendant plusieurs années, le temps des travaux.
- Un deuxième projet supprimant l'ex-pharmacie Fontaine et ses arbres à l'heure où les ilots de fraîcheur sont très recherchés. Un premier projet annulé suite à des recours montrant une instruction imparfaite du dossier par la Mairie. Un deuxième confirmé à date malgré des recours pour non-respect flagrant du PLU. Le juge administratif tranchera. La canicule sévira, mais notre souci "environnemental" pour les arbres a été analysé comme excessif !!
- Un immeuble ancien et une maison en bas de l'avenue de la Résistance remplacés par un programme à l'heure où l'on doit privilégier la rénovation plutôt que la destruction.
- Des camions qui remontent le boulevard de la République et descendent l'avenue de la Résistance plein pot, défoncent les rues, stationnent sur les trottoirs, dépassent la limite autorisée de 15 Tonnes. Et Véolia qui intervient sans cesse à cause des fuites causées par le défoncement des chaussées.